

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11304**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention : Géographie et Aménagement Spécialité : Géographie de l'Environnement et du Paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121g Géographie de l'aménagement et du développement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master comprend 3 parcours type :

- **Parcours Paysages et environnements dans la longue durée : concepts, méthodes et démarches intégrées**
- **Parcours Dynamiques et enjeux contemporains des environnements et paysages**
- **Parcours Modélisation spatio-temporelle des paysages et information géographique**

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités appliquées au développement territorial, à la gestion de l'environnement et aux études paysagères suivantes :

Il exerce des études préalables et diagnostics en gestion environnementale et paysagère : diagnostic et audits territoriaux, inventaires des ressources et du patrimoine, diagnostics paysager, de biodiversité, ...

Il conçoit, met en œuvre et supervise des procédures en matière de gestion de l'environnement et d'aménagement des territoires : études de risque et de sécurité, hygiène et santé, études d'impact, réalisation de Documents d'Objectifs, gestion de la ressource en eau (qualité, pollution), de l'agriculture (bio, MAE, .. ;), management environnemental, cadre de vie et environnement urbain

Il développe des scénarii prospectifs : aide à la décision multi critère et modélisation, simulation spatio-temporelle basées sur les trajectoires environnementales actuelles et passées

Il maîtrise les techniques et méthodes liées à l'étude de l'histoire de l'environnement et des paysages et aux processus d'anthropisation : palynologie, anthracologie, dendrochronologie, ...

Il gère des projets et interface les différents services, producteurs et usagers

Il conduit des projets dans le domaine de la gestion environnementale et paysagère : montage, animation et conduite.

Il anime, communique et mène des actions de médiation dans le champ de l'environnement et du paysage.

Le diplômé maîtrise dans le respect de la réglementation légale et conventionnelle ainsi que dans le respect des règles d'éthique :

les règles et procédures en matière de développement territorial, de gestion environnementale et paysagère

la conduite et le contrôle de toutes les opérations relatives à la conception, mise en œuvre et interprétation d'applications environnementales et paysagères dans les domaines de l'aménagement, de la gestion de l'environnement et des paysages

les méthodes d'analyses en environnement

la gestion de projets dans le domaine du diplôme

la recherche, fondamentale et appliquée, de solutions scientifiques géomatiques dans le domaine du diplôme

l'animation, la médiation et la communication autour des questions environnementales et paysagères.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise, en cabinet de consultant ou d'expertise, dans les collectivités territoriales et organismes semi-publics, dans les ONG et associations de développement, dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Chargé de projet développement local;

Chargé de projet en aménagement du territoire;

Chargé de mission développement durable;

Conseiller en développement local;

Chargé d'études environnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Pour l'accès au M1 : Licence de Géographie, MST et IUP d'Aménagement, Ecologie, Environnement ou diplôme équivalent.

Pour l'accès au M2 : M1 Géographie et aménagement validé ou diplôme équivalent (voir : <http://geo.univ-tlse2.fr>)

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

Niveau M1 (60 ECTS):

- UE 40 A : Fondements théoriques et conceptuels en environnement et paysage - 9 ECTS
- UE 40 B : Méthodes, outils et techniques I : terrain, laboratoire, géomatique et statistiques - 9 ECTS
- UE 41 : Démarche de la recherche - 3 ECTS
- UE 42 A : Gestion de l'environnement et du paysage : acteurs et procédures - 3 ECTS
- UE 42 B : Pratique de la communication écrite et orale - 3 ECTS
- UE 42 C : LV / Informatique C2I EAD - 3 ECTS
- UE 43 : Action publique et territoire - 3 ECTS
- UE 44 A : Diagnostic environnemental et paysager - 3 ECTS
- UE 44 B : Méthodes, outils et techniques II : approfondissement - 3 ECTS
- UE 44 C : LV / Informatique C2I EAD - 3 ECTS
- UE 45 A : Projet professionnel / de recherche - 15 ECTS
- UE 45 B : Métiers de l'environnement et du paysage - 3 ECTS

Niveau M2 :

- UE 50 A : Fondements théoriques et conceptuels en environnement et paysage : approfondissement - 9 ECTS
- UE 50 B : Méthodes, outils et techniques : spécialisation - 9 ECTS
- UE 51 : Droit de l'urbanisme et de l'environnement - 3 ECTS
- UE 52 A : Problématiques de recherche émergentes - 3 ECTS
- UE 52 B : Construction d'un projet professionnel / de recherche - 3 ECTS
- UE 52 C : LV / Informatique 2CI EAD - 3 ECTS
- UE 53 : Atelier / projet (orientation professionnelle ou recherche) - 3 ECTS
- UE 55 : Stage professionnel ou de recherche - 27 ECTS (rapport de stage / mémoire préparatoire à la thèse, les 2 donnant lieu à une soutenance)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu. Il n'y a pas de compensation entre UE. Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse - Jean Jaurès à délivrer des diplômes nationaux (habilitation actuelle)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

<http://geo.univ-tlse2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Toulouse - Jean Jaurès

UFR Sciences, Espaces, Sociétés

Département de Géographie-Aménagement

Historique de la certification :